

Avec la 9e édition de Transfair, la CCI Paris Île-de-France veut encourager et faciliter la reprise d'entreprises

Organisé pour la 9e fois par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Paris Île-de-France et ses partenaires, Transfair se veut être le rendez-vous incontournable de cette année pour les acteurs de la cession et de la reprise d'entreprises. L'enjeu ? Faire face au défi de la transmission de 139.000 entreprises en Île-de-France dans la prochaine décennie.

Temps de lecture : minute

9 novembre 2023

En Île-de-France, 841.110 salariés issus de 139.000 entreprises disposant d'un dirigeant âgé de 55 ans ou plus feront face à un besoin de reprise de l'activité dans les 10 prochaines années. En moyenne, ce sont donc près de 84.100 emplois annuels qui risquent de disparaître en cas d'absence de reprise. Pour faire face à cette problématique et accompagner les entreprises sur cet enjeu économique, la CCI Paris Île-de-France, l'Ordre des Experts-Comptables, la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris et la chambre des notaires de Paris, avec l'appui de la BPI et de la Région Île-de-France ont créé leur événement : Transfair.

« Dans notre pays, depuis une quinzaine d'années, nous avons gagné la bataille pour la création d'entreprise : l'enjeu aujourd'hui est la transmission et la reprise de ces entreprises », affirme Dominique Restino, président de la CCI Paris Île-de-France. *« En Île-de-France, plusieurs milliers d'entreprises ont un dirigeant qui s'approche de l'âge de*

la retraite, et si elles ne sont pas reprises dans les 10 prochaines années, les conséquences seront terribles : pertes d'emploi, de développement économique, de compétences, de savoir-faire précieux mais également de lien social. Or, ces entreprises sont vitales et nécessaires tant dans les territoires ruraux que dans les villes moyennes. »

Connecter, former et accompagner les futurs cédants et repreneurs

Le 20 novembre 2023 se tiendra la 9e édition de Transfair à la CCI de Paris Île-de-France (hôtel Potocki, Paris VIIIème). Cet événement, qui a pour objectif de mettre en relation les futurs repreneurs et cédants tout en les guidant et les accompagnant dans leur projet, vise à préserver le tissu économique de l'Île-de-France. Pour cela, Transfair veut apporter des solutions et un soutien concret aux projets de reprise, tant en faveur de ceux qui souhaitent reprendre que pour ceux qui veulent céder grâce à des formations, des accompagnements et des mises en relation.

Avec près de 1.000 participants attendus pour cette édition, contre 600 personnes l'année dernière, Transfair 2023 développera de nombreux ateliers pratiques et masterclasses sur des sujets fondamentaux en cas de cession (évaluation, montage juridique, financement, fiscalité Dutreil, reprise avec un fonds d'investissement, ...).

« Reprendre et céder une entreprise, cela ne s'improvise pas : il faut être accompagné, que l'on soit une personne physique ou morale », précise Dominique Restino. « En tant que Chambre de Commerce, nous sommes vus comme un tiers de confiance, un établissement d'intérêt général, et notre intérêt est de faire que les compétences et les entreprises perdurent. Le service reprise transmission de la CCI Paris Île-de-France regroupe à lui seul plus de 350 entreprises à reprendre par an et 1.000 repreneurs qui sont accompagnés, de façon pragmatique. Nous les accompagnons dans cette démarche psychologique, personnelle,

entrepreneuriale. N'oublions pas que si le cédant vend son passé, le repreneur, lui, achète l'avenir. »

Cette nouvelle édition de Transfair s'ouvrira avec une conférence sur le développement par croissance externe et le rachat de PME/TPE. S'en suivront de nombreux ateliers traitant de l'optimisation et de la réussite des cessions d'entreprises, de la collaboration avec les fonds d'investissement et partenaires financiers et des facteurs clés de succès pour les repreneurs de PME.

La journée sera rythmée par des masterclasses et des formations notamment sur des sujets tels que la due diligence d'acquisition et de cession, la valorisation d'entreprise ainsi que les meilleures pratiques en termes de négociation entre cédants et repreneurs. Ces échanges seront animés par des experts et conseils spécialisés tels que le Cercle des entrepreneurs, ACOFI, la CRCC de Paris, Gereje Corporate, Arst Avocats ou encore FIDAL.

Bpifrance présentera également un atelier sur la préparation et le financement de la reprise d'entreprise, tandis que le cabinet IN EXTENSO présentera le Hub Reprise-Transmission et explorera l'impact de la digitalisation sur le processus de transmission des « nano-cap ». Des thématiques comme les clauses des financements structurés, les méthodes de valorisation en économie en transition, et la comparaison entre les marchés français et canadien de la reprise de sociétés seront également évoquées. De même, une conférence spécifique sera consacrée à la transmission des Entreprises du Patrimoine Vivant.

« Le marché de la reprise est biparti : il y a un marché apparent et un marché caché. En effet, les cabinets conseils qui accompagnent les opérations de cession ne sont pas structurés pour traiter les projets de faible niveau de valorisation, considérés comme insuffisamment rentables », rappelle Dominique Restino, président de la CCI Paris Île-de-France. «

Nous offrons donc une alternative, en constituant le premier réseau d'accompagnement pour les entreprises, se dédiant à l'intérêt général et au dynamisme économique de nos régions. Le véritable échec pour nous serait de laisser une entreprise disparaître. »

Vous avez un projet de reprise ou de cession d'entreprise, ou simplement envie d'en savoir plus ? Assistez gratuitement à l'événement en vous inscrivant [ici](#).



À lire aussi

Repreneuriat : 3 conseils pour (bien) reprendre une entreprise



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

Article écrit par Maddynews avec CCI Paris Île-de-France